

2CN HOLDING
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2 000 Euros
Siège social : 310 avenue des Mouettes
83 150 BANDOL
RCS TOULON N°821 920 485

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 MAI 2026

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

L'an deux mil vingt-six,
Et le vingt-huit mai,
A onze heures,

Les associés de « 2CN HOLDING », société à responsabilité limitée au capital de 2 000 Euros, divisé en 2 000 parts sociales de 1 Euro, entièrement libéré, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, à Bandol (83 150).

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

Monsieur Christophe NIETO possédant.....1 020 parts

Madame Christine NIETO possédant.....980 parts

TOTAL :2 000 parts

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christophe NIETO, Gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la présidence,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation de la rémunération de la gérance,


CN

- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la présidence.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuvent les comptes de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 1 732 189 Euros.

Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Ainsi que vous pouvez le constater, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 1 732 189 Euros.

Il est proposé d'affecter cette somme de la manière suivante :



Origine :

Résultat de l'exercice :	1 732 189 Euros
Autres réserves :	548 639 Euros
Total :	2 280 828 Euros

Affectation :

Autres réserves :	2 280 828 Euros
Total :	2 280 828 Euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense et charge non déductible fiscalement (article 39-4 du C.G.I.).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération allouée à la gérance pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 d'un montant de 20 000 euros étant précisé que les charges et cotisations obligatoires y afférentes ont été également prises en charge par la société pour un montant de 21 331 euros.

L'Assemblée Générale rappelle que la gérance a droit au remboursement de frais engagés pour la société sur présentation de justificatifs.

En outre, l'Assemblée Générale décide que pour l'exercice en cours la rémunération brute hors charge déductible allouée au gérant pour l'exercice en cours demeure inchangée.

L'Assemblée Générale décide que la gérance continuera à avoir droit au remboursement de frais engagés pour la société sur présentation de justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce, approuve lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés ayant pris part au vote.

CINQUIEME RESOLUTION

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal des présentes délibérations pour procéder aux formalités de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à douze heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Monsieur Christophe NIETO
Gérant associé

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Christophe NIETO', written over a diagonal line.

Madame Christine NIETO
Associée

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Christine NIETO', written over a diagonal line.

2CN HOLDING
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2 000 Euros
Siège social : 310 avenue des Mouettes
83 150 BANDOL
RCS TOULON N°821 920 485

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 MAI 2026

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025
DEUXIEME DECISION

Ainsi que vous pouvez le constater, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 1 732 189 Euros.

Il est décidé d'affecter cette somme de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice :	1 732 189 Euros
Autres réserves :	548 639 Euros
Total :	2 280 828 Euros

Affectation :

Autres réserves :	2 280 828 Euros
Total :	2 280 828 Euros

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense et charge non déductible fiscalement (article 39-4 du C.G.I.).

Certifiée conforme à l'original

Monsieur Christophe NIETO
Gérant associé



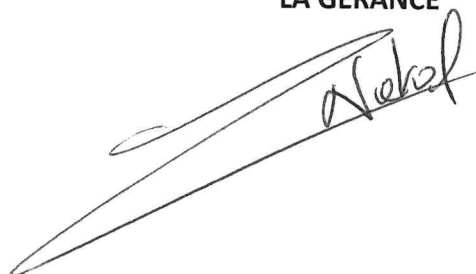
2CN HOLDING
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2 000 Euros
Siège social : 310 avenue des Mouettes
83 150 BANDOL
RCS TOULON N°821 920 485

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 MAI 2026

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

COMPTES ANNUELS

**CERTIFIES CONFORMES
LA GERANCE**

A large, stylized handwritten signature in black ink, slanted upwards from left to right.

Certifiés conformes

A small, handwritten signature in black ink, consisting of a few loops and a horizontal line.

Comptes annuels 2025 - GREFFE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

2CN HOLDING

310 AVENUE DES MOUETTES
83150 BANDOL

SIREN : 821.920.485

Forme juridique : SARL

N° TVA : FR30821920485

ALTER EGO ENTREPRISES

SARL au capital de 48000 Euros - SIREN : 500672704

IMMEUBLE HORUS 276 CHE DE ROUMPINAS, 83150 BANDOL

Tél : 0494626794

Sommaire

Bilan	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat	7
Annexe	9
Préambule	10
Principes et méthodes comptables	11
Postes du bilan et du compte de résultat	13

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	209 398	41 579	167 819	58 044
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	3 892		3 892	827 314
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	213 291	41 579	171 712	885 358
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 491 357		1 491 357	182 609
Charges constatées d'avance	777		777	
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 219 903		1 219 903	85 601
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	2 712 036		2 712 036	268 210
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	2 925 327	41 579	2 883 748	1 153 567

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	2 000	2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	200	200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	548 639	507 608
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 732 189	41 031
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 283 028	550 839
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	545 052	567 688
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 337	124
Dettes fiscales et sociales	44 331	34 916
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	600 720	602 729
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	2 883 748	1 153 567

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	8 333	85 583
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	8 333	85 583
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Autres produits	1	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	8 334	85 583
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	100 724	13 117
Impôts, taxes, et versements assimilés	10 029	861
Salaires	41 331	52 800
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	20 487	5 778
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	1 094	1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	173 664	72 557
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-165 331	13 026
QUOTE-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		50 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	11 494	7 458
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières	2 727 641	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	2 739 135	57 458
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		29 222
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	827 314	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	827 314	29 222

Postes	2025	2024
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	1 911 821	28 237
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	1 746 490	41 263
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		232
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-232
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	14 301	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	2 747 468	143 041
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 015 279	102 010
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 732 189	41 031

Annexe





Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **2 883 747,95 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **1 732 189,17 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles			21 092	20 547	60	41 579
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			21 092	20 547	60	41 579

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	18 557	18 557		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	1 472 800	1 472 800		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	777	777		
TOTAL	1 492 134	1 492 134		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
TOTAL		



ALTER EGO Entreprises
EXPERTISE COMPTABLE - AUDIT - CONSEIL

ALTER EGO ENTREPRISES

SARL au capital de 48000 Euros - SIREN : 500672704

IMMEUBLE HORUS 276 CHE DE ROUMPINAS, 83150 BANDOL

Tél : 0494626794